

## Les tarifs de la cantine scolaire revus à la hausse

Le conseil municipal a ouvert la séance sur le second volet concernant la cybersécurité, jeudi dernier. Ugo Dorain, conseiller numérique, a expliqué : « *L'an dernier, une collectivité sur trois a subi des attaques. Un système d'information n'est pas composé que de numérique, la faille peut être partout. Une collectivité protégée, c'est la confiance des usagers.* » Des conseils ont donc été prodigués, afin de faire face à ces situations.

### Restaurant scolaire

« *Le coût des matières premières augmente de 10 à 15 %. Raphaël, le cuisinier, est attentif à son budget, mais nous constatons une augmentation de 0,21 € par repas. Après discussion, le bureau propose de répercuter une part de l'augmentation sur le prix tarifé aux familles de 0,10 €. La commune prendra le reste à charge ainsi que le gaz, l'électricité...* » Proposition acceptée à l'unanimité. Le prix

du repas pour un enfant régulier passera de 2,80 € à 2,90 €.

### Acquisition de parcelles secteur de l'Aumônerie

« *Après divers échanges avec les propriétaires, nous avons convenu d'un tarif pour deux parcelles qui apparaissent comme réserve constructive. Aujourd'hui sous bail. Deux réserves foncières utiles dans le cadre de l'aménagement global de la commune : n'ayant plus de parcelles viabilisées (contiguës aux Rambaudières) et une parcelle pouvant être intéressante si un aménagement routier de La Croix des Vignes voyait le jour* », détaille Johann Baranger, maire. Au total, quelque 30 276 m<sup>2</sup> pour un montant de 44 617 € sont acceptés.

### Voirie zone du Poirier

Le conseil approuve le projet d'enfouissement des réseaux en deux tranches (printemps 2023 et

printemps 2024) et accepte le plan de financement avec un reste à charge pour la commune de 172 543 €. En ce qui concerne l'aménagement provisoire : « *Je souhaite que les gens soient attentifs au stop et respectent la nouvelle signalisation. C'est pour la sécurité de tous* », rappelle le maire. Des contrôles sont effectués par la gendarmerie.

### Halle de sport

La consultation est lancée pour avoir des réponses auprès des citoyens, avec l'objectif d'un choix dès le mois de septembre.

### Construction de la Maison des assistantes maternelles

Après consultation du dossier des entreprises, le conseil municipal souhaite regrouper différents lots, mais accepte le devis estimatif total des études pour la somme de 47 286 €.